

COGILOG TVA



COGILOG TVA est un logiciel mono ou multi-utilisateurs qui est agréé, à la fois, par la Direction Générale des Finances Publiques et par EDIFICAS (EDI-TVA).

Il permet :

- d'éditer les déclarations de TVA papier,
- de télédéclarer et télépayer par internet (EDI-TVA).

COGILOG est partenaire du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables dans le cadre du portail de télédéclaration Jedéclare.com

La version Standard qui est décrite dans cette brochure s'adresse aux entreprises.

DES FORMULAIRES TOUJOURS DISPONIBLES

- Tous les formulaires (CA3, Annexes, CA12) sont disponibles sur votre ordinateur, vous pouvez les renseigner directement sur votre écran, les imprimer sur papier vierge, prêts à l'envoi (agrément DGFIP) ou les envoyer par internet à l'Administration (agrément EDIFICAS pour télédéclarer et télépayer).
- Tous les reports de crédits, les reports des annexes et tous les calculs sont faits automatiquement. Le logiciel effectue systématiquement tous les contrôles imposés par la DGFIP. Vous éliminez définitivement les risques d'erreur et d'oubli ainsi que tout risque de rejet par l'Administration.
- COGILOG TVA fonctionne aussi bien en mode clients-serveur (multi-utilisateurs) qu'en mode mono-utilisateur : il vous permettra de travailler aussi bien en mono-poste qu'en réseau.
- COGILOG TVA et COGILOG Compta sont parfaitement intégrés. Si vous utilisez COGILOG Compta, vos déclarations de TVA (CA 3 ou CA 12) seront renseignées de façon automatique.

Formulaires	
Liste des formulaires	⌘F
Contrôler le formulaire	⌘K
Enregistrer le formulaire	⌘S
Imprimer le formulaire...	⌘P
Télédéclarer...	⌘T
Agrandir ou réduire...	⌘L
Récapitulatif	⌘R

TÉLÉDÉCLARER ET TÉLÉPAYER : COMMENT ÇA MARCHE ?

- C'est très facile : cliquez sur le bouton «Télédéclarer». Si vous réglez la TVA par télépaiement, le logiciel vous demandera alors de désigner un compte bancaire. Le fichier à la norme EDI-TVA est créé immédiatement. Vous l'envoyez par internet en pièce jointe d'un mail à votre partenaire edi et c'est tout !
- En cas de télépaiement, le Trésor Public prélèvera le montant correspondant quelques jours après la date limite de dépôt. Si votre chiffre d'affaires est en dessous du seuil de télépaiement, vous pouvez également continuer de payer par tout autre moyen traditionnel (chèque, virement, etc).
- En cas de demande de remboursement, vous pouvez désigner un compte bancaire. Vous n'avez aucun autre formulaire à renseigner. L'Administration procédera au remboursement par virement bancaire sur le compte désigné.



UN LOGICIEL FACILE À APPRENDRE ET À UTILISER

- L'apprentissage de COGILOG TVA est immédiat car vous visualisez à l'écran les formulaires à renseigner tels qu'ils sont imprimés.
 - ➔ Si vous savez renseigner une déclaration de TVA papier, vous savez utiliser COGILOG TVA.
 - ➔ Si vous savez envoyer un e-mail, vous savez télédéclarer et télépayer.

CA3 janvier 2009

Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite 0010

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES			OPÉRATIONS NON IMPOSABLES		
OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)					
01	Ventes, prestations de services	76 992	04	Exportations hors CE	0032
02	Autres opérations imposables	0981	05	Autres opérations non imposables	0033
03	Acquisitions intracommunautaires (dont ventes à distance et/ou opérations de montage :)	2 344	06	Livraisons intracommunautaires	0034
3A	Livraisons de gaz naturel ou d'électricité imposables en France	0030	6A	Livraisons de gaz naturel ou d'électricité non imposables en France	0029
3B	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujéti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)	0040	07	Achats en franchise	0037
3C	Régularisations . . (Important : cf. notice)	0036	7A	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujéti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)	0043
			7B	Régularisations (Important : cf. notice)	0039

B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER			
TVA BRUTE		Base hors taxe	Taxe due
Opérations réalisées en France métropolitaine			
08	Taux normal 19,6 %	0206	79 336
09	Taux réduit 5,5 %	0105	
09B			
Opérations réalisées dans les DOM			
10	Taux normal 8,5 %	0201	
11	Taux réduit 2,1 %	0100	
12			
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)			
13	Ancien taux	0900	
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A)	0950	
15	TVA antérieurement déduite à reverser	0800	
La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % continuent d'être déclarées sur l'annexe 3310 A.		16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 15)
			15 550
		17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires
			459
		18	Dont TVA sur opérations à destination de Monaco
			0038
TVA DÉDUCTIBLE			
19	Biens constituant des immobilisations	0703	8 363
20	Autres biens et services	0702	9 110
21	Autre TVA à déduire (dont régularisation sur de la TVA collectée [cf. notice])	0059	
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration	8001	524
22A	Indiquer ici le coefficient de taxation forfaitaire applicable pour la période s'il est différent de 100 %		
		23	Total TVA déductible (lignes 19 à 22)
			17 997
		24	Dont TVA non perçue récupérable par les assujétis disposant d'un établissement stable dans les DOM
			0709
CRÉDIT		TAXE À PAYER	
25	Crédit de TVA (ligne 23 - ligne 16)	0705	2 447
26	Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint	8002	
27	Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26) (Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)	8003	2 447
Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.		28	TVA nette due (ligne 16 - ligne 23)
		29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A
			9979
		30	Sommes à imputer, exprimées en euros, y compris acompte corrigés
			9989
		31	Sommes à ajouter, exprimées en euros, y compris acompte corrigés
			9999
		32	Total à payer (lignes 28+29-30+31)

(N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)

Il suffit de renseigner à l'écran les formulaires qui se présentent comme les formulaires papier habituels. Les calculs sont évidemment automatiques. Il en est de même du report de la période précédente ou du report des imprimés annexes. Le logiciel effectue systématiquement tous les contrôles imposés par la DGFiP.

UN DOSSIER COMPLET TOUJOURS DISPONIBLE

- Vous souhaitez connaître le montant déclaré tel mois, en deux clics la déclaration de ce mois apparaît à l'écran, inutile de plonger dans les archives papier.



RÉCAPITULATIF ANNUEL AUTOMATIQUE

- Le récapitulatif annuel de TVA complet s'affiche instantanément : un gain de temps et une sécurité que vous apprécierez au moment des bilans.

N°	Type	Période	Date	Base 19,6 %	Base 5,5 %	Base intra- com.	TVA 19,6 %	TVA 5,5 %	TVA intra- com.	TVA déd. immos	TVA déd. abs	...	Net à payer	...
1	CA3	jan-08	21/02/08	21 367			4 188				589		3 599	
2	CA3	fév-08	21/03/08	78 935			15 471			10 344	9 236			4 109
3	CA3	mar-08	18/04/08	33 411			6 549				1 788		652	
4	CA3	avr-08	20/05/08	18 221			3 571				3 899			328
5	CA3	mai-08	20/06/08	24 988	2 346		4 898	129			1 444		3 255	
...
11	CA3	nov-08	19/12/08	39 211	3 245		7 685	178		799	2 301		4 763	
12	CA3	déc-08	21/01/09	88 568		1 281	17 359		251		2 881		14 478	
Période du 1/01/2008 au 31/12/2008				431 219	5 591	1 281	84 518	307	251	12 475	31 638	...	40 683	4 437

Récapitulatif annuel : Extrait

Le récapitulatif annuel est un tableau comportant toutes les données de vos déclarations. Vous pouvez le copier-coller directement dans votre tableur.

ASSISTANCE COGILOG

- Le prix du logiciel inclut l'assistance téléphonique COGILOG et toutes les mises à jour pendant l'année calendaire. Pour que vous ne soyez jamais seul(e) devant une quelconque difficulté, COGILOG assure directement une assistance téléphonique.

SAUVEGARDE AUTOMATIQUE INTÉGRÉE

- Parce que vos données sont précieuses, le logiciel COGILOG TVA comprend un système intégré de sauvegarde automatique pour en assurer la sécurité.



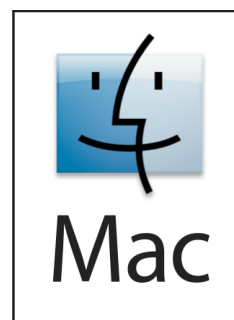
UN LOGICIEL QUI A DU SOUFFLE



- Comme toute la gamme OS X des logiciels COGILOG, COGILOG TVA est bâti sur le célèbre moteur de base de données PostgreSQL, un gage de professionnalisme, de puissance et de pérennité. PostgreSQL est un moteur de base de données Unix qui compte des millions d'utilisateurs dans le monde entier et qui donne à COGILOG TVA une puissance et un potentiel d'évolution exceptionnels.
- Avec COGILOG TVA OS X, vous profiterez d'une architecture informatique moderne qui sera à même de tirer le meilleur profit de toutes les avancées technologiques des prochaines années.

UN LOGICIEL CONÇU ET ÉCRIT POUR MAC OS X

- COGILOG TVA est un logiciel moderne, pensé et conçu spécifiquement pour l'environnement Mac OS X. Il est écrit directement en langage natif Mac OS X et vous permettra de profiter au mieux de tous les avantages du système Apple : une interface agréable, souple et efficace, des fenêtres et tableaux personnalisables, une prise en main simple et rapide. C'est un logiciel 64 bits qui fonctionne de façon optimale sur les derniers Macintosh.
- COGILOG TVA fonctionne sur tout Macintosh sous système Mac OS X 10.7 (Lion), 10.6 (Snow Leopard), 10.5 (Leopard) ou 10.4 (Tiger).



COGILOG

COGILOG est une société spécialisée, depuis plus de 10 ans, dans le développement et l'édition de logiciels de gestion sur Macintosh. Elle propose un gamme complète de logiciels de gestion sur Mac.

COGILOG 23 rue Delpont 31700 BLAGNAC
www.cogilog.com - cogilog@cogilog.com
Tél 05 61 71 55 93 Fax 09 59 50 81 22